

## Communiqué de presse Insee Hauts-de-France

**Entre le 1er septembre et le 19 octobre 2020, 7 288 décès ont été enregistrés en Hauts-de-France, soit une hausse de + 7,3 % (+ 5,2 % au niveau national) par rapport à la même période l'an dernier. À l'échelle départementale, le Nord est le plus concerné par cette augmentation dans la région. La tranche d'âge des 65-74 ans est la plus touchée.**

### La région Hauts-de-France : 4e région la plus impactée

Entre le 1er septembre et le 19 octobre 2020, 7 288 décès, toutes causes confondues (cf. [éléments méthodologiques](#)), ont été enregistrés dans les Hauts-de-France. Par rapport à la même période de l'année 2019, la région compte 496 décès supplémentaires, soit une hausse de 7,3 % (+ 5,2 % au niveau national) (cf. Figure 1).

Avec l'Occitanie (+ 9,3 %), la Corse (+ 9,3 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 7,5 %), les Hauts-de-France sont 4e région de France métropolitaine où la hausse des décès est la plus importante. Les régions Île-de-France (+ 7,1 %) et Auvergne-Rhône Alpes (+ 6,8 %) se trouvent juste derrière, loin devant Centre-Val de Loire et Grand Est, régions les moins touchées.

### Le Nord : le plus touché par la reprise des décès

Le département du Nord est le plus impacté par cette hausse. Entre le 1er septembre et le 19 octobre 2020, le nombre de décès y augmente de 9,6 %, soit 277 de plus par rapport à 2019. Cette évolution reste toutefois moindre que celle observée dans les départements de Corse du Sud, de la Loire, du Lot et Garonne et de l'Aveyron où les décès augmentent de 20 %.

Ce mouvement s'observe également dans le Pas-de-Calais, l'Oise et la Somme, avec une augmentation des décès respectivement + 7,3 %, + 6,5 % et + 5,2 %. L'Aisne est le seul département épargné (+ 0,5 %).

### La tranche d'âge des 65-74 ans très touchée

À l'échelle régionale, entre le 1er septembre et le 19 octobre 2020, le nombre de décès augmente plus significativement parmi les personnes âgées de 65 à 74 ans (+ 12 % par rapport à l'an dernier). Cette tranche d'âge est également la plus touchée en proportion notamment dans les départements de l'Oise (+ 23 %) et du Pas-de-Calais (+ 21 %). À noter que le nombre de décès progresse de 23 % dans les maisons de retraite du Nord.

## Figure 1 : Une hausse importante des décès dans le département du Nord

Nombre de décès dans les Hauts-de-France par département (données provisoires)

	Ensemble des décès (1) : cumul des décès du 1 <sup>er</sup> septembre au 19 octobre		
	2020	2019	Evolution entre 2019 Et 2020 (en %)
Aisne	659	656	0,5
Nord	3 158	2 881	9,6
Oise	752	706	6,5
Pas-de-Calais	1 873	1 745	7,3
Somme	846	804	5,2
<b>Hauts-de-France</b>	<b>7 288</b>	<b>6 792</b>	<b>7,3</b>
France entière	80 956	76 973	5,2

Source : Insee à partir des données provisoires d'état civil 2020 et 2019

(1) Ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies aux directions régionales de l'Insee (avec un délai maximal de transmission de 8 jours, auquel il faut rajouter un délai de saisie)

### Éléments méthodologiques

L'Insee gère le Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) conformément au décret n° 82-103 du 22 janvier 1982. D'après ce décret, les communes doivent transmettre à l'Insee les informations dès qu'un acte d'état civil est dressé sur le territoire français.

L'Insee a décidé de diffuser temporairement à un rythme hebdomadaire, le nombre de décès enregistrés dans chaque département, afin de contribuer en toute transparence à la mise à disposition de données pendant la pandémie de Covid-19. **Ces données couvrent toutes les causes de décès et sont donc largement supérieures aux décès liés à la pandémie.**

Les mairies ont un délai légal de transmission de ces informations à l'Insee **d'une semaine au maximum**. Lorsque la transmission se fait sous forme papier, il faut ajouter un délai supplémentaire d'envoi par courrier postal et de saisie par les services de l'Insee.

Les séries de décès quotidiens publiées par l'Insee pour chaque département dénombrent les décès selon leurs dates de survenue. **Ces décès sont comptabilisés dans le département où a eu lieu l'évènement et non dans le département de résidence de la personne.** Les décès transmis par voie dématérialisée sont mis à disposition jusqu'au jour J-7. Le nombre de décès total par département est disponible jusqu'au jour J-11 car l'intégration des décès transmis par papier est plus longue.

Il est important de noter que **ces données sont très provisoires et seront révisées à chaque nouvelle publication**. Pour autant, l'Insee fait le choix de les mettre à disposition de tous, car elles peuvent permettre de déceler préocurement des changements de tendance (**cf. Pour en savoir plus**).

### Pour en savoir plus

- Insee : [nombre de décès quotidiens \(France, régions et départements\)](#)
- Insee Hauts-de-France : [précédents communiqués de presse sur le suivi des décès](#)
- [« Plus de décès pendant l'épisode de Covid-19 du printemps 2020 qu'au cours de la canicule de 2003 »](#),  
Insee, Insee Première n°1 816, 18 septembre 2020
- Santé Publique France : [chiffres clés et évolution de la COVID-19 en France et dans le monde](#)

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

06 60 51 86 50



communication-hdf@insee.fr